

25048 Code INSEE	VILLE de BAVANS 25 550 Commune	DM 2012
---------------------	-----------------------------------	---------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE N° 1

Virements de crédits

Nombre de membres en exercice	27
Nombre de membres présents	21
Nombre de suffrages exprimés	27
VOTES : Contre	0
Pour	27
Date de convocation :	08/06/2012

L'an deux mille douze, le 21 juin, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Pierre KNEPPERT, Maire.

Présents : Tous les membres en exercice. Excusés : PETIT Betty a donné procuration à BIGEARD Isabelle - JACQUOT Laurent a donné procuration à MERAUX Jocelyne - GRILLOT Fabienne a donné procuration à RENOUX Alain - GRIFFON Pierre a donné procuration à BELZ Christian - MONNIN Jean-Pierre a donné procuration à MAKSOUD Mourad - ATAR Nathalie a donné procuration à MOUHOT Marcel.

Objet : Reversement à ASP sommes perçues à tort poste adulte-relais et récompenses maisons illuminées

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 022-020 : Dépenses imprévues fonctionnemen	1 650.00 E	
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct	1 650.00 E	
D 6714-820 : Bourses et prix		300.00 E
D 673-520 : Titres annulés (exerc. antér.)		1 350.00 E
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles		1 650.00 E

Certifié exécutoire par Monsieur Pierre KNEPPERT, Maire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 21/06/2012 et de la publication le 21/06/2012.

A BAVANS, le 21/06/2012.

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Maire



[Handwritten signature of the Mayor]



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
 Transmise à la Préfecture le 21/06/2012
 Publiée le 21/06/2012
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME
 Le Maire

